



PEAU DE COU DE POULET
RAPPORT D'ANALYSE
N° 4639 - [984843-984847] BACTÉRIOLOGIE
ALIMENTAIRE

ABATTOIR CANFLAIS
M. SENEAL
CANFLAIS
14240 CAHAGNES

COLOMBELLES, le 20 décembre 2021

• **INFORMATIONS FOURNIES PAR LE LABORATOIRE :**

Prélevé par : Vos soins **Le :** 16/12/21
Collecté par : Sarah LEFEBVRE **Le :** 16/12/21
Réception laboratoire le : 16/12/21 **à :** 1.1°C (Frais)
Analysé le : 17 décembre 2021

• **INFORMATIONS FOURNIES PAR LE CLIENT :**

PEAU DE COU DE POULET

984843	984844	984845	984846	984847
N° lot : 21-348-621	N° lot : 21-348-621	N° lot : 21-348-621	N° lot : 21-348-621	N° lot : 21-348-621
Date abattage : 14/12/21	Date abattage : 14/12/21	Date abattage : 14/12/21	Date abattage : 14/12/21	Date abattage : 14/12/21
DLC Produit : 22/12/21	DLC Produit : 22/12/21	DLC Produit : 22/12/21	DLC Produit : 22/12/21	DLC Produit : 22/12/21
Nom éleveur : BATREL	Nom éleveur : BATREL	Nom éleveur : BATREL	Nom éleveur : BATREL	Nom éleveur : BATREL
Département : 61	Département : 61	Département : 61	Département : 61	Département : 61

• **RÉSULTATS :**

Cahier des charges : CANFLAIS1 / Peaux de cou

Paramètres	Méthodes	Résultats					Critères <i>non couverts par l'accréditation</i>
		984843	984844	984845	984846	984847	
Salmonelle (mobile) /25g	BKR 23/04-12/07 *	Non détecté	Non détecté	Non détecté	Non détecté	Non détecté	Non détecté

• **DÉCLARATION DE CONFORMITÉ * :**

5 échantillons sont de qualité satisfaisante sur les 5 échantillons analysés du même lot. Par conséquent, ce lot est conforme selon le plan à 2 classes.

Gérald FOUCU
 Responsable Technique

*Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai, l'échantillonnage n'est pas de la responsabilité du Laboratoire.
 Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des informations données par le client et de leurs éventuels impacts sur les essais.
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme facsimilé photographique intégral. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et repérés par le symbole *. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.
 L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte pour émettre la déclaration de conformité.
 ST : Sous-traité. NC : Non communiqué.
 La conclusion est donnée sous réserve quand le résultat est sous la forme Ne'.
 Ne et Ne: Nombre estimé selon NF EN ISO 7218. Ne* : présent mais < 4 x 1 / d par g ou par mL
 N': Nombre obtenu à partir de la boîte de la dernière dilution selon NFEN ISO 7218*

